

# #noussoimmesdemain

## ✕ Pour une relance par la transition sociale et écologique ✕

### 12 propositions de la coalition



# SOMMAIRE

**Redynamiser des filières stratégiques en respectant les principes de proximité, de solidarité et de durabilité**

**Pour une fiscalité sociale et écologique**

**Vers un plan de transformation européenne**

**Faire de chaque français.e les fers de lance de l'économie de demain**

- 1 Doter un fonds d'investissement d'un milliard d'euros en fonds propres dédiés à la transition sociale et écologique des filières stratégiques ..... 06
- 2 Créer des holdings à impact social et écologique régionales en réunissant des investisseurs publics et privés du territoire ..... 07
- 3 Intégrer des critères d'impact social et écologique décisifs dans l'attribution des marchés publics ..... 08
- 4 Créer un statut de Jeune Entreprise à Impact Social et Ecologique sur le modèle des Jeunes Entreprises Innovantes ..... 09
- 5 Instaurer un bonus-malus social et écologique assis sur des critères transparents applicables à toutes les entreprises ..... 12
- 6 Mettre en place un crédit d'impôt « innovation et transition sociale et écologique » ..... 14
- 7 Rendre accessibles les produits socialement et écologiquement responsables en réduisant la TVA ..... 14
- 8 Mettre en place une certification européenne «entreprises à impact» permettant de débloquer des aides à la transition ..... 17
- 9 Enrichir le projet de taxe carbone aux frontières pour créer une véritable « taxe écologique et sociale » européenne ..... 18
- 10 Faire évoluer le secteur financier européen vers plus de transparence ..... 20
- 11 Faire de l'impact score un accélérateur de la transition écologique et sociale des entreprises et un indicateur transparent à l'image du nutriscore ..... 23
- 12 Créer des Grandes Ecoles de la Transition (GET) ..... 24

# ÉDITO

Dimanche 14 juin, le Président de la République a annoncé « un pacte productif » pour « bâtir un modèle économique durable » et « reconstruire une économie forte, écologique, souveraine et solidaire ». Entrepreneur.e.s, investisseur.e.s, dirigeant.e.s d'entreprises, et ONG nous nous félicitons de ces engagements et nous proposons dans cette note des actions concrètes pour relancer une économie juste, durable, respectueuse du capital humain et naturel de la planète. Tou.te.s unis et rassemblés dans le collectif #NousSommesDemain depuis 2015, nous voulons montrer qu'il est possible de faire autrement, et que des engagements sociaux et écologiques concrets existent.

Tou.te.s affectés par cette crise économique sans précédent, conscients de l'urgence d'une relance massive pour sauvegarder les entreprises et les emplois en France, nous pensons qu'un rebond économique ne pourra se faire en réutilisant les recettes du monde d'hier, dont nous constatons un peu plus chaque jour les limites. Ne pas retenir les leçons que cette crise nous donne et ne pas saisir une opportunité unique de relancer notre économie rendrait notre pays fragile :

✘ Fragile pour assurer l'accès aux besoins de base de tou.te.s les français.e.s, c'est pourquoi nous proposons que la revitalisation économique de la France passe par des filières stratégiques articulées autour des principes de proximité, de solidarité et de durabilité afin que notre pays bénéficie d'une plus grande souveraineté.

✘ Fragile car les mêmes recettes produiront les mêmes crises si la puissance publique n'encourage pas clairement les entreprises à intégrer au cœur de leur modèle une transition sociale et écologique., : *Il s'agit de la solution majeure pour remédier à l'érosion de la biodiversité, le changement climatique, l'explosion des inégalités, l'instabilité des marchés financiers...*

✘ Fragile car nos pays sont aujourd'hui tentés de se refermer sur eux-mêmes alors que de telles crises nécessitent des réponses communes et une mutualisation des ressources : un réel plan de déve-

veloppement économique européen juste et soutenable est incontournable pour relancer nos entreprises sur une dynamique commune.

✘ Fragile car un tel plan de relance ne susciterait pas l'engouement des jeunes générations mais aussi des consommateurs conscients des défis auxquels nous faisons face suite aux crises climatiques mais aussi sociales ces dernières années, c'est pourquoi l'information et la formation de tou.te.s sont au cœur de nos propositions.

Alors que le gouvernement français débloque des milliards d'euros, hypothéqués pour l'avenir, nous l'appelons donc à l'inverse à poursuivre sa politique de transition écologique en appliquant le principe d'éco-conditionnalité des aides, mais aussi à utiliser tou.te.s les leviers disponibles pour aider les entreprises à faire évoluer leur modèle en mettant au cœur leur impact social et environnemental, ainsi que le partage équitable des richesses et des responsabilités. L'urgence est là : il faut agir dès maintenant

Notre première proposition, émise dès le 1er PLFR et qui se déclinera tout au long des propositions suivantes, est de conditionner les aides publiques aux à la relance perçues par les entreprises à un engagement durable de la part de ces dernières sur le chemin de la réduction de leur empreinte écologique et sociale autour d'indicateurs concrets, couplé à une obligation de transparence.

C'est dans cette optique que nous proposons de mettre à disposition de l'ensemble des entreprises et des pouvoirs publics la méthodologie Impact Score permettant d'évaluer l'engagement concret des entreprises en faveur de la transition écologique et sociale autour de **15 indicateurs structurants**.



Redynamiser  
des filières stratégiques  
en respectant les principes  
de proximité, de solidarité  
et de durabilité



Alors que face à la crise nous devons redynamiser de nombreuses filières en France pour redonner à la France sa vigueur et sa souveraineté économique, les TPE et PME, tissu économique de nos territoires, ont été les premières à souffrir de la crise.

Pour rebondir, il apparaît donc essentiel d'encourager les rapprochements, les collaborations voire les fusions d'acteurs sur les territoires et par filière partageant des valeurs sociales et écologiques en finançant des rapprochements y compris capitalistiques.

Pour cela, nous recommandons la mise en place d'un plan de soutien aux entreprises engagées sur les filières stratégiques, afin de participer au renforcement des fonds propres, aux rapprochements avec les collectivités, mais aussi au développement des coalitions-fusions-participations croisées entre entreprises engagées.

1

Créer un fonds d'investissement d'un milliard d'euros en fonds propres dédiés à la transition sociale et écologique des filières stratégiques

Un tel fonds serait plus adapté aux besoins des PME que le dispositif des Prêts garantis par l'Etat (PGE) qui à court terme fragilise nos modèles économiques en faisant peser sur nos trésoreries une charge supplémentaire. Un fonds d'investissement en fonds propres est donc la seule mesure réellement efficace et serait un premier pas vers un vrai Plan Marshall de la transition écologique ET inclusive. Cela permettrait à l'Etat de devenir investisseur direct à hauteur de 15 à 25% dans des PME, mais aussi des coalitions ou groupements de PME, en échange d'une stratégie de performance économique mais aussi sociale et environnementale à long terme. Ce fonds sera dédié aux entreprises engagées qui décident de s'engager dans une démarche de transparence et d'amélioration continue des indicateurs d'impact score.

Ce Fonds sera accompagné d'un fonds de compétence : ainsi chaque entreprise ou groupement d'entreprises dans laquelle l'État investira via une structure Tierce se verra bénéficier d'un accompagnement Ade la transition sociale et écologique. À ce titre, 100 millions d'euros seront gérés en plus par ces structures tierces afin de bâtir un accompagnement sur mesure.

2

## Créer des holdings à impact social et écologique régionales en réunissant des investisseurs publics et privés du territoire

Pour renforcer des TPE et PME dans les territoires fragilisés par la crise, il est nécessaire de renforcer leurs fonds propres - *fortement dégradés, voire négatifs du fait des conséquences de la crise sanitaire Covid-19-* et d'autre part, de relancer l'investissement rapide au service des filières essentielles et des filières d'avenir.

Nous proposons donc de mobiliser les forces économiques publiques et privés dans les territoires, nous pour se substituer aux Business Angels, mais pour créer des holding à Impact avec un capital patient permettant aussi de mutualiser des ressources supports et structurantes comme les ressources humaines, les finances, le numérique et d'accéder à du mécénat de compétence, mentorat de communication/ marketing. Ces holding auront donc vocation à rassembler plusieurs dizaines de personnes morales et physiques : patrons de PME et d'ETI, fédérations professionnelles, banques régionales, institutions, et EPCI.

La contrepartie serait un engagement fort de toutes les TPE/PME ainsi soutenue de rendre des comptes chaque année non seulement sur leur performance économique mais aussi sur leur performance sociale et écologique.

Une telle mise en réseau des parties prenantes peut prendre par exemple la forme de SCIC et pourrait être accompagné d'un booster de collaborations pour identifier les rapprochements possibles entre entreprises engagées, mais aussi pour accélérer les processus de coopération et coalitions sur les aspects légaux et financiers.

## Intégrer des critères d'impact social et environnemental décisifs dans l'attribution des marchés publics

La commande publique et les subventions sont un levier essentiel pour encourager les entreprises à se transformer, placer impact social, écologique, territorial au coeur de leur modèle et développer des circuits de proximité ou des relocalisations d'activités. Nous recommandons que le choix des client.e.s ou bénéficiaires de l'argent public intègre de manière décisive des indicateurs d'impact social et environnemental décisifs dans l'attribution des marchés publics avec 100% de ces marchés devant comporter des clauses sociales et environnementales

Afin de soutenir la commande locale, le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée ou la dotation d'équipements des territoires ruraux pourraient être mobilisés. Dans cet esprit, le prix ne devrait donc pas dépasser la moitié de la note finale dans les critères d'attribution. Pourrait également être introduite et augmentée au sein des marchés publics la part contraignante des certifications sociales et environnementales reconnues par la loi française ou européenne, telles que l'agrément ESUS ou les labels d'agriculture biologique.

Pour retrouver une commande publique raisonnée et performante, de nouveaux critères de sélection dans l'attribution du marché doivent être intégrés. Nous proposons ainsi que toutes les entreprises répondant à des appels d'offres *mettent en transparence* leurs indicateurs d'impact score et s'engagent dans un schéma d'amélioration continue de ces indicateurs. Pour encourager cette dynamique, l'Union européenne doit être un acteur exemplaire au travers de son rôle dans la demande publique, et les législations incitatives mises en place. Les directives de 2014, initiant une réforme de la commande publique, avaient déjà permis d'intégrer des considérations sociales et écologiques dans l'accès aux appels d'offre.



### ***Le Collectif propose d'aller plus loin en proposant :***

- ✘ La mise en place à l'échelle européenne d'une politique ambitieuse autour du développement des marchés publics durables, avec une cible de 100% de clauses sociales et environnementales, à appliquer à l'ensemble des Etats membres et aux institutions européennes elles-mêmes.
- ✘ La promotion au niveau européen d'achats durables au sein des entreprises privées, en invitant les grandes entreprises à rejoindre une coalition européenne engagée pour atteindre les seuils de 100% de clauses sociales et environnementales dans leurs appels d'offres.

4

Créer un statut de Jeune Entreprise à Impact Social et Ecologique sur le modèle des Jeunes Entreprises Innovantes

Les entreprises sociales et écologiques françaises contribuent à développer des innovations permettant de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Elles doivent être encouragées au même titre que les entreprises des secteurs de l'innovation technique ou scientifique en France, comme celles de la blockchain, du big data ou des fintech.

Les avantages dont bénéficient ces dernières grâce au statut « jeunes entreprises innovantes » ( exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pour leur personnel participant à la R&D et autres avantages fiscaux) pourraient être adaptés aux structures à impact social et écologique par le biais d'un statut « **Jeune Entreprise à Impact Social et Écologique** ».



Pour une  
fiscalité sociale  
et écologique



Afin d'accompagner les transformations de notre modèle économique, une refonte de la fiscalité des entreprises est nécessaire. Dans cette optique, la mise en place de signaux prix axés sur la performance sociale et environnementale des entreprises est un exemple de mesure incitative que pourrait adopter la puissance publique.

Pour faire partie des solutions aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous devons tou.te.s contribuer aux transformations de notre modèle économique, toutes les entreprises vont devoir repenser en profondeur leurs business models et leurs pratiques, et ce afin de placer l'impact social et environnemental au coeur de leurs objectifs. La fiscalité peut avoir un impact fondamental pour accompagner ces transformations .

Nous proposons donc une refonte en profondeur de la fiscalité des entreprises dans le but de tenir compte beaucoup plus ambitieusement de leurs impact écologique et social. Ces nouveaux outils fiscaux doivent permettre de soutenir les entreprises et les filières de production à impact social et environnemental positifs et à l'inverse taxer plus lourdement celles qui génèrent des coûts environnementaux et sociaux négatifs pour la société. Enfin, ils peuvent permettre de démocratiser l'accès aux produits et services à haute valeur sociale et environnementale à tou.te.s les citoyen.ne.s et s'inscrire durablement dans un objectif de réduction des inégalités au sein de notre société.

## Instaurer un bonus-malus social et écologique assis sur des critères transparents applicables à toutes les entreprises

Le bonus-malus : un système qui a fait ses preuves pour accélérer les transformations industrielles.

Ce dispositif mis en place dès 2008 à l'issue du Grenelle de l'environnement sur les automobiles reste, largement perfectible mais a permis d'accélérer la mise sur le marché de véhicules moins émetteurs de CO2.

En Suède la taxation différentielle des entreprises selon leur impact environnemental est appliquée depuis 30 ans dans le secteur de l'énergie. ce bonus-malus énergétique a permis d'observer dans le pays une baisse des émissions de CO2 de 14 % entre 1991 et 2008 tandis que le PIB progressait de 52 % sur la période. Nous proposons désormais d'aller plus loin :

*Ce type de bonus-malus écologique et social pourrait: être appliqué à tou.te.s les secteurs de l'économie,toutes activités de production ou de services ayant un impact sur nos écosystèmes et nos sociétés.*

Les initiatives autour d'un taxe carbone pénalisent les plus fragiles et sont confrontés à un difficulté de légitimité démocratique dont il faut tenir compte. Ces bonus-malus doivent donc se compenser de manière équitable afin de permettre aux plus modestes de faire évoluer leurs comportement sans en être les premiers à en subir les coûts

Ce système doit permettre d'articuler objectifs de réduction des coûts environnementaux et justice sociale. Les bonus-malus doivent mettre en place un équilibre financier : les malus des uns compensant les bonus des autres, sans injection d'argent public exogène.

***Pour accompagner cette évolution technique et économique majeure, nous suggérons*** la mise en place d'une grande étude prospective interministérielle. Il s'agit de produire des scénarios de projections financières sectorielles dont les résultats devront être débattus publiquement et démocratiquement avec les partenaires sociaux et les acteurs de la société civile afin de déterminer des niveaux des bonus et malus efficaces, justes et susceptibles d'avoir une influence sur le comportement des entreprises.

## Mettre en place un crédit d'impôt « innovation et transition sociale et écologique »

Transformer son modèle économique pour devenir une entreprise à impact, relocalisant parfois une partie de ses activités, suppose pour des structures et organisations des changements et investissements importants.

Pour les entreprises à impact existantes, comme pour celles qui souhaitent le devenir, proposer de nouveaux produits, développer de nouveaux partenariats, faire évoluer ses modes de contractualisation entraînent des coûts qui constituent un frein au changement.

Les pouvoirs publics doivent accompagner les entreprises qui investissent dans la transition écologique et dans l'innovation sociale via la mise en place d'un crédit d'impôt « innovation transition sociale et écologique » sur un modèle semblable à celui du crédit impôt recherche.

## Rendre accessible les produits socialement et écologiquement responsables en réduisant la TVA

Pour encourager la transformation des modes de consommation et favoriser l'accessibilité des produits à impact sociale et environnementale aux plus modestes nous proposons d'aller au-delà des campagnes d'information ou du nécessaire étiquetage des produits. Dans le domaine de l'alimentation par exemple, de nombreuses recherches économiques montrent que les signaux prix sont utiles pour inciter les consommateurs à tenir compte des impacts environnementaux et de santé dans leurs choix de consommation. Nous proposons d'instaurer une modulation des taux de TVA qui tiendrait compte des impacts sociaux et environnementaux des produits et services mis sur le marché.

Aujourd'hui, la TVA qui représente à elle seule près de la moitié (44%) des recettes fiscales de l'Etat, pèse proportionnellement plus sur les consommateurs les plus pauvres, et n'est pas conçue dans le but de favoriser les produits qui impactent faiblement l'environnement ou la santé.

Une réforme écologique et sociale de la TVA permettrait de répondre à ce double enjeu en rendant accessible à tou.te.s les consommateurs des produits qui leur garantissent une alimentation saine, une juste rémunération des producteurs et des travailleurs en amont, et des modes de production respectueux de l'environnement et de la biodiversité. De telles mesures devraient être mises en œuvre de façon à impacter le plus faiblement possible le pouvoir d'achat des ménages. Cette neutralité fiscale permettrait également des transferts entre ménages, une partie de la collecte fiscale pouvant être utilisée pour soutenir la consommation des catégories les plus défavorisées.

Dans cette optique, il serait intéressant de s'appuyer sur un référentiel clair, transparent, avec des indicateurs concrets applicables à l'ensemble des entreprises françaises, comme le préfigure l'outil Impact Score construit par notre collectif qui met en avant ce que fait l'entreprise et comment elle le fait qui pourrait servir de base au référentiel APE qu'appelle de ses vœux l'amendement de Bérangère Abba adopté le 18 avril dernier dans le cadre du PLFR.



Vers un plan  
de transformation  
européen





L'échelon européen est incontournable pour établir des propositions en vue d'un éventuel « Plan de relance par la transition sociale et écologique ». Il est en effet légitime d'un point de vue **rationnel**, les problématiques écologiques et sociales ne s'arrêtant pas aux frontières françaises mais également **économique**, car la libre circulation des biens et marchandises rend impensable des mesures uniquement nationales et enfin d'un point de vue **juridique**, l'union européenne ayant aujourd'hui un rôle de réglementateur transnational.

8

Mettre en place une certification européenne « entreprises à impact » permettant de débloquer des aides à la transition

À l'heure actuelle, le droit européen ne parvient pas à prendre pleinement en compte les spécificités de l'entrepreneuriat à impact. Nous proposons donc de poursuivre les travaux réalisés depuis déjà plusieurs années par les institutions européennes (*telles que le Parlement européen en 2018*) pour adapter le cadre juridique européen aux spécificités de l'économie à impact en s'appuyant sur les labels et les agréments existants (ESUS, B Corp, Lucie, etc.). Sur le plus long terme, la certification pourrait permettre d'initier un travail de modification du règlement général d'exemption par catégorie relatif aux aides d'Etat, qui limite les marges de manoeuvre publique pour soutenir les entreprises sociales, aujourd'hui considérées comme des entreprises classiques au regard du droit européen.

L'idée serait d'ajouter les structures à impact aux entreprises susceptibles de bénéficier d'aides publiques des Etats membres., Sur le long terme, cette certification pourrait engendrer une modification du règlement général d'exemption relatif aux aides d'Etat et permettre aux Etats membres de soutenir de manière plus ambitieuse les entreprises à impact.

Enfin, l'UE doit aller vers une reconnaissance juridique de la lucrativité limitée : jusqu'à présent l'article 54 TFUE fait une distinction entre sociétés à but lucratif et sociétés à but non lucratif. Nos entreprises prouvent tou.te.s les jours que cette dichotomie a depuis longtemps été dépassée.

Plus simple et agile qu'un cadre juridique contraignant, une certification aurait l'avantage de permettre une première reconnaissance mutuelle des écosystèmes « à impact » européens, et de lancer une démarche de normalisation.

L'exemple du label bio illustre aussi un avantage de cette démarche : les Etats qui le souhaitent peuvent aller plus loin, s'engager et entraîner derrière eux tout un écosystème européen. De plus les efforts fournis par les entreprises afin d'obtenir cette certification pourrait être ainsi encouragés par des financements adapté de l'Union Européenne.

Une telle démarche pourrait s'inspirer du rapport de 2018 du Conseil économique et social européen relatif à l'économie sociale, qui propose une définition « a minima », autour des principes communs à toutes les entreprises sociales européennes (lucrativité limitée, gouvernance participative, réponses innovantes à des défis sociaux et écologiques).

Le label « Entreprises à impact » que nous proposons, qui pourrait être décerné un organisme Européens ? indépendants, pourrait s'organiser selon 4 piliers : Impact social, Impact environnemental, Partage du pouvoir, Partage des richesses. Pour appuyer la mise en place de cette certification l'utilisation de référentiels précis et applicables à toutes les entreprises en Europe tels que ***l'Impact Score*** semble une solution intéressante.

9

Enrichir le projet de taxe carbone aux frontières européennes pour en faire une véritable taxe écologique et sociale

Afin d'établir des conditions de concurrence « verte » équitables, les importations en provenance de pays tiers pourraient être soumises à un tarif douanier aux portes de l'Union Européenne. Cette idée actuellement débattue au sein des institutions de l'UE vise à garantir la compétitivité des industries du continent européen.

Ce dispositif ciblerait les secteurs les plus polluants (acier, ciment, verre, chimie, grande consommation). Cette proposition a plusieurs avantages, elle attaque à la source la problématique majeure de la « fuite de carbone » et elle permet de lutter contre le « dumping écologique ». La mise en place de normes environnementales ambitieuses en Europe est contreproductive si elle permet à des entreprises évoluant dans des pays aux réglementations moins strictes de bénéficier d'un avantage comparatif.

Par ailleurs, une taxe carbone nationale a le défaut de majoritairement peser sur les ménages à plus faible pouvoir d'achat une taxe carbone aux frontières a donc l'avantage de ne pas handicaper le budget des plus démunis. Le collectif soutient donc cette proposition, qui a les faveurs du gouvernement depuis de nombreux mois.

Nous proposons d'aller plus loin, et d'intégrer au mécanisme des critères sociétaux, afin de créer une « taxe écologique et sociale » aux frontières européennes. En effet, il existe, à côté du dumping écologique, un véritable « dumping social », et de nombreux biens importés en Europe sont produits par des entreprises qui s'appuient sur des réglementations laxistes, permettant des pratiques répréhensibles en contradiction avec les principes et droits fondamentaux au travail adoptés par l'OIT. Internaliser le coût social et environnemental de certaines productions est mesure efficace, réaliste et juste.

À l'inverse, les enjeux de transformation sociales dépassant les frontières européennes, il pourrait être souhaitable d'offrir aux entrepreneurs sociaux étrangers des conditions douanières favorables. les frontières européennes, il pourrait être souhaitable d'offrir aux entrepreneurs sociaux étrangers des conditions douanières favorables. Cet élément pourrait être intégré dans les accords commerciaux européens.

## Faire évoluer le secteur financier européen vers plus de transparence

La Commission européenne a déployé depuis 2018 un plan d'action finance durable, visant notamment à améliorer la transparence du secteur financier en matière de durabilité (*le règlement Disclosure*) et à créer un système de classification des activités considérées comme durables pour avoir, à l'échelle européenne, des critères communs (*le règlement Taxonomie*).

Ce dernier texte est particulièrement sensible : de la classification qui sera réalisée dépendra le développement du secteur de la finance durable dans son ensemble. Ses grands principes ont été adoptés par le Parlement le 18 juin. La Commission européenne doit désormais prendre des actes délégués pour définir plus précisément les critères techniques d'application de ces principes.

Nous proposons que, pour cet outil législatif crucial, la Commission adopte la taxonomie la plus ambitieuse et précise possible, pour que les investissements privés puissent réellement permettre une transition écologique et sociale, en se prévenant des risques de greenwashing. Nous suggérons aussi que la Commission intègre des obligations de transparence fortes et holistiques : il faut aller plus loin encore que le cadre du règlement Disclosure et imposer une transparence plus grande sur l'ensemble des activités du secteur financier.



Pérenniser l'élan  
citoyen et faire de chaque fran-  
çais.e les fers de lance  
de l'économie de demain



Les consommateurs, les salariés les étudiant.e.s et entrepreneurs d'aujourd'hui et demain, ont pris conscience de l'urgence que représentent aujourd'hui la transition écologique et sociale. L'évolution de nos modes de vies, l'émergence d'une consommation responsable en est la preuve. Mais influencés durant des décennies par un modèle qui a négligé les piliers écologiques et sociaux, en perte de repères, chaque pas est source de questionnement : ***donnons-nous les moyens de regarder le chemin plutôt que là où nous mettons les pieds.***

À court terme, la relance de notre économie passe par la relance de la consommation. Nos politiques de relance ont trop souvent incité à produire, peu importe comment, et à consommer, peu importe quoi. La crise que nous traversons une l'opportunité pour les entreprises de redessiner leurs modes productions.

Dans un monde où consommer est devenu un acte politique, informer les consommateurs des modes et pratiques de production des entreprises semble plus que jamais nécessaire. Et que les entreprises les plus vertueuses, qui existent aussi parmi nos plus grandes entreprises, n'aient pas le sentiment de faire des efforts dans l'indifférence. Par exemple, la loi votée en 2017 relative à la mise en œuvre des obligations des grandes entreprises françaises (plus de 5000 salarié.e.s) en matière de devoir de vigilance (respect des droits humains dans les chaîne d'approvisionnement, santé et sécurité des travailleur.ses, prévention des atteintes à l'environnement) est une avancée majeure. Mais elle est insuffisamment contrôlée ou valorisée par la puissance publique. Par conséquent, nous proposons le lancement d'une plateforme d'engagements valorisant les bonnes pratiques des entreprises françaises selon les principes de ***l'Impact Score*** proposés par ***#NousSommesDemain.***

## Faire de l'impact score un index transparent à l'image du nutriscore

La RSE, premier pas dans la prise de conscience des entreprises, a montré ses limites : elle est peu compréhensible et visible du grand public et peu usitée par les PME et ETI.

Or, les citoyen.e.s, les jeunes, les salarié.es, les consommateur.e.s, sont prêts à encourager un changement social et écologique profond des entreprises et attendent notamment des engagements concrets sur les conditions et le bien-être au travail, sur la rémunération et le partage de la valeur créée et sur leur politique environnementale (*Son-  
dage Harris Interactive-Epoka Février 2019*).

Mais les informations semblent de plus en plus hétérogènes et dispersées, et peuvent faire craindre un green et social washing généralisé. C'est pourquoi la coalition **#NousSommesDemain** a mis en place l'Impact Score, qui a d'unique et d'inédit un nombre restreint d'indicateurs quantifiables ; empreinte carbone, échelle de rémunération, investissements responsables, parité, fournisseurs certifiés afin de mesurer la transition sociale et écologique de l'ensemble des entreprises françaises.

Ayant été pensé pour être utilisé et communiqué de façon simple et lisible, nous proposons que chaque entreprise fasse la transparence sur ces indicateurs. A l'image du Nutri-Score, grâce à l'appui des pouvoirs publics pour une visibilité sur ces engagements et au relai d'une campagne médiatique, la publication des engagements réunis dans l'Impact Score renforcerait la capacité de chaque français.e à agir et à encourager cette dynamique de plus en plus d'entreprises engagées.

## Créer des Grandes Écoles de la Transition (GET)

Guider nos entreprises vers un nouveau modèle écologique et social nécessite une compréhension des enjeux de cette transition. Pour faire évoluer les modes d'organisation et de fonctionnement des entreprises, il est essentiel de faire aussi évoluer les modalités de compréhension des enjeux et donc la formation des salariés et dirigeants. C'est pourquoi **#NousSommesDemain** propose la création d'un label Grandes Écoles de la Transition (GET).

Il existe aujourd'hui en France des formations de qualité autour de la transition écologique et sociale. On estime que au moins 110 formations - à la fois dans les universités, les grandes écoles et les formations continues - outillent environ 60 000 personnes par an (10 000 en présentiel et 50 000 en ligne) afin de leur donner des clés pour agir. S'il faut se réjouir de ces initiatives pionnières, cela est largement insuffisant pour répondre à un besoin urgent de changer de paradigme dans la durée. L'ambition devrait être de former et mettre en mouvement au moins 10% de la population active en 5 ans (Ce qui représenterait 600 000 personnes par an, soit une multiplication par 10 par rapport à aujourd'hui), afin de créer un point de bascule.

La création d'un label Grandes Écoles de la Transition garantira la qualité des contenus, et sera octroyé aux formations ayant fait la preuve de leur impact social et écologique. Il ciblera des formations, initiales et continues, qui donnent les clés pour accélérer le passage à l'action de dirigeants et salariés d'entreprises et du monde associatif, d'agents de la fonction publique, d'étudiants, de demandeurs d'emplois, de personnes en reconversion, de professeurs, d'enseignants et d'accompagnateurs de jeunes... La création du Label sera accompagnée par une plateforme numérique Grandes Écoles de la Transition recensant toutes les offres de formations à la transition écologique et sociale disponibles en France pour tou.te.s les types d'apprenants (étudiants, diri-



geants, salariés, demandeurs d'emploi...). La création d'une structure de coordination permettant, à l'instar de ce qui a été fait avec la Grande École du Numérique il y a quelques années, la reconnaissance, le déploiement et la mise en réseau des formations labellisées. La structure se chargera aussi de l'actualisation des compétences nécessaires à la transition écologique et sociale.

Porter une telle ambition avec une approche systémique serait une première mondiale. Le projet a déjà réuni de nombreux soutiens, des mondes économique, associatif et académique.

## Propositions annexes

### ***Soutenir et encourager l'égalité femmes-hommes :***

L'égalité femmes-hommes est une thématique jugée importante par 65 % des responsables d'entreprise. Pourtant, si le souci pour l'égalité va croissant, peu d'objectifs d'action sont encore véritablement fixés. L'index égalité femme-homme mis en place depuis le 1er mars 2019 est premier pas afin d'encourager l'égalité homme femmes au sein de l'entreprise.

En parallèle, l'entrepreneuriat féminin et la place des femmes dans les instances de direction et de gouvernance s'est largement développé au cours des dix dernières années.

Afin de briser ce qui représente encore pour beaucoup d'entre elles un plafond de verre, le collectif **#NousSommesDemain** a dégagé 3 propositions phares :

✘ Dépasser la loi **Copé-Zimmerman** et intégrer à l'index égalité femmes-hommes la proportion de femmes au sein des instances dirigeantes et stratégiques des entreprises

Introduite en 2011, la loi **Copé-Zimmerman** imposant un quota de femmes dans les instances dirigeantes et de surveillance des entreprises a eu un succès limité : Une parité largement atteinte dans les CA/CS des grandes entreprises cotées ; mais qui s'arrête aux portes du pouvoir avec des femmes moins nombreuses dans les comités « stratégiques », malgré une forte progression de leur participation aux divers comités et encore largement absentes des fonctions de direction.

Intégrer une proportion de femmes dans les instances dites « stratégiques » et de direction des entreprises au sein de l'index égalité femmes-hommes permettrait d'éviter le contournement du quota pra-

tiqué par les grandes entreprises, accordant sur le papier une place plus grande aux femmes au sein de leurs instances dirigeantes, tout en les tenant continuellement éloignées des instances décisionnelles.

✘ Mettre en place un congé paternité de 4 semaines dans toutes les entreprises :

Actuellement limité à 11 jours et non obligatoire, il est de 8 semaines en Espagne et passera à 16 semaines en 2021, 5 semaines au Portugal, tandis qu'en Norvège les deux parents bénéficient chacun de 10 semaines et de 26 semaines de congé parental qu'ils peuvent se partager comme bon leur semble.

Créer un congé pour le second parent d'une durée d'un mois et qui soit 100% rémunéré est une vraie mesure d'égalité permettant de ***ne pas faire peser uniquement sur la carrière des femmes le poids du congé parental.***

✘ Instaurer un bonus malus pour soutenir davantage de projets portés par des femmes, dont l'argent proviendrait des pénalités imposées aux entreprises ayant moins de 75 points à l'index égalité femmes-hommes :

Dans le cadre des articles articles L. 1142-10 et D. 1142-8 à D. 1142-14 du code du travail : les entreprises obtenant un score inférieur à 75 à l'index égalité hommes femmes mis en place par le ministère du travail, et n'ayant pas réussi à dépasser ce cap au bout de 3 ans se verront instaurer une pénalité.

L'argent de ces pénalités pourrait être utilisé afin de subventionner l'entrepreneuriat féminin, transformant ainsi cette politique en un système de bonus-malus.

***Accompagner le développement d'une french tech solidaire et durable :***

L'intégration, au sein du troisième projet de loi de finances rectificative (PLFR 3), de nouvelles mesures dédiées à la French Tech pour un montant de l'ordre de 700 millions d'euros (pouvant aller jusqu'à 1,2 milliards d'euros) est une bonne nouvelle pour permettre à un secteur fortement touché par la crise de passer le cap.

Afin de favoriser l'intégration de critères environnementaux au sein d'un secteur de plus en plus polluant ( déjà responsable de 4% des émissions de Gaz à effets de serre, le seul numérique pourrait en rejeter 6.7% en 2040 selon une étude du Sénat ) ; tout en continuant à encourager le développement d'une branche stratégique pour la France, ***NousSommesDemain à dégagé 2 propositions :***

✖ Intégrer des critères sociaux et environnementaux au cœur des dispositifs de subvention grâce à l'Impact Score ;

Les entreprises et start up Tech dans lesquelles les pouvoirs publics choisiront d'investir publient leur résultat annuel sur une quinzaine d'indicateurs d'impact social et écologique, au-delà de leurs indicateurs financiers. Toutes les entreprises doivent s'engager également à respecter un seuil minimal de l'ensemble de ces indicateurs dans un délai maximal de 3 ans, sous peine de devoir rembourser tout ou partie des fonds reçus. Pour définir ces indicateurs, nous avons travaillé pendant 2 ans avec tous les réseaux d'entreprises engagées en France : ils sont présentés dans le référentiel Impact Score qui pourrait servir de base au référentiel APE qu'appelle de ses vœux l'amendement de Bérangère Abba adopté le 18 avril dernier dans *le cadre du PLFR*.

La mobilisation de fonds publics pour aider au développement de ces outils, qui répond à un réel besoin de nombreuses startups, permettrait d'accompagner son développement et de *concrétiser l'engagement « tech for good » du gouvernement*.

✖ Accompagner montée en puissance de la tech for good :

Le confinement a été, pour toutes les entreprises françaises, l'occasion d'une digitalisation rapide, de très nombreuses structures ayant eu recours au télétravail. S'est développée dans de nombreux secteurs d'activité une nouvelle façon de travailler articulée autour du numérique. Il s'agit d'une occasion unique d'impulser la digitalisation de nombreux secteurs d'activités.

Nous proposons donc que la création d'un fonds French Tech Accélération n°2, soit l'occasion de flécher 25% de ces 100 millions d'euros pour accompagner le développement d'accélérateurs de start-ups Tech for Good et la transformation digitale de tous les acteurs qui en ont besoin.

# CONCLUSION

La relance actuelle est une opportunité unique d'impulser à l'économie Française un souffle durable afin de réorienter nos entreprises et notre économie vers un modèle plus juste et plus écologique.

Au delà des paroles engagées et des déclarations d'intention, si nous ne prenons pas conscience que nous devons faire évoluer l'ensemble des entreprises françaises avec des engagements sociaux et écologiques concrets au coeur de leur modèle, les mêmes causes produiront les mêmes effets.

Nous sommes déterminés et convaincus qu'aujourd'hui, la crise peut devenir une opportunité historique pour réorienter nos entreprises vers des modèles plus justes et durables qui leur permettront de se relancer durablement.

Alors, face à l'alignement des planètes sur le discours, nous appelons tou.te.s les décideurs économiques et politiques français.e.s à s'aligner sur des actes, et à échanger avec les entrepreneurs engagés sur ces propositions que nous soumettons au débat en participant aux Universités d'été de l'économie de demain les 27 et 28 août prochain.

**#noussommesdemain**

**WWW.NOUSSOMMESDEMAIN.COM**

